

Des Liégeois créent un domaine viticole à Herve

Publié le Mercredi 5 Juin 2019 à 00h01



Sans cesse à la recherche de coopérateurs. - S.P

En 2016, Michel Schoonbroodt, a une idée : créer un domaine viticole à Herve. La coopérative Vin du Pays de Herve voit le jour en septembre 2017. « Une vingtaine de personnes se sont réunies pour constituer le capital », nous raconte l'administrateur délégué de la coopérative. Nous sommes maintenant 450 coopérateurs, dont une soixantaine de coopérateurs actifs dans différents domaines. Le capital est maintenant de 450.000 euros. »

Deux personnes travaillent à temps plein dans la coopérative. « Moi je fais tout sauf être dans la vigne », nous précise Michel Schoonbroodt. « Je trouve les terrains, j'organise les conseils d'administration, les groupes de travail... Nos décisions sont à chaque fois collectives. Je recherche des coopérateurs, bien sûr, c'est une recherche sans fin parce

que c'est un projet ambitieux. On parle de plusieurs millions d'euros. Pour réunir ces montants, on recherche plusieurs centaines de coopérateurs, qui deviendront un jour plusieurs milliers. On a des coopérateurs qui mettent plus d'argent que d'autres et, heureusement, nous en sommes bien contents. Chacun est invité à venir selon ses propres moyens. Ce sont des parts de 500 euros. En moyenne, chaque coopérateur prend 2,1 parts. C'est un projet un peu fou mais qui a déjà été réalisé par d'autres, comme Vin de Liège, qui est un succès. Nous sommes le petit frère. Et nous espérons qu'il y aura un jour une troisième initiative. »

Philippe Dufourny, 30 ans, est le vigneron de la coopérative. « Je suis tous les jours dans les vignes. Je veille au bien-être de la plante. On travaille en bio, sans herbicide. Ça demande beaucoup plus de travail mais c'est faisable. Les gens sont demandeurs d'avoir des produits issus de notre ville, de notre province, et qui respectent la nature. On sait faire du bon vin en Belgique. »

Grâce à la Sowecsom (Société wallonne d'économie sociale marchande), le capital de la coopérative va passer de 450.000 euros à 650.000 euros. Michel Schoonbroodt : « Nous arrivons à une étape importante : la création du chai. On va construire un bâtiment à Aubel ou Plombières. On doit acheter pressoirs, cuves... Et la Sowecsom nous aide à passer cette étape. »

Vins Effervescents et vins blancs tranquilles

Plusieurs vins seront produits par la coopérative. « Des vins effervescents, des crémants de Wallonie, et des vins blancs tranquilles. Nous n'allons planter que des cépages blancs. Il y a une demande, il y a aussi l'envie, et on joue la sécurité. Nos premiers vins seront commercialisés en 2021. Nous irons vers des vins rouges plus tard, lorsque nous nous sentirons plus capables financièrement de prendre des risques. »

Michel Schoonbroodt est impatient de produire les premières bouteilles. « Ça va être un très bon produit pour lequel nous serons fiers de valoriser notre terroir. On veut un produit proche de ce que la nature pourra nous donner. Pour le Pays de Herve, c'est aussi important d'ajouter un patrimoine supplémentaire et de compléter par le vin les produits de bouche que sont le fromage, la charcuterie et la bière. »

Pourquoi la coopérative Vin du Pays de Herve doit-elle gagner le concours #CoopTogether ? « Pour avoir le maximum de visibilité et convaincre le maximum de personnes de nous rejoindre dans ce projet. ».